

Mesdames, Messieurs,

Je représente ENAR, le Réseau Européen contre le Racisme, membre de la **Coalition 2010 des ONG Sociales**. ENAR est un réseau de plus de 700 ONG européennes œuvrant pour lutter contre le racisme dans tous les Etats membres de l'Union européenne et la voix du mouvement antiraciste en Europe.

ENAR est préoccupé par le fait que les liens systémiques entre discrimination et situation d'exclusion ne sont, de loin, pas suffisamment pris en compte dans les politiques européennes et nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La pauvreté et l'exclusion sociale sont en effet largement causées par des inégalités structurelles et des discriminations, particulièrement dans les domaines de l'emploi, l'éducation, le logement et l'accès aux soins de santé.

Les minorités ethniques et religieuses sont particulièrement vulnérables, car victimes de discriminations fréquentes dans l'accès aux services universels.

Par exemple, l'étude EU-Midis de l'Agence des Droits Fondamentaux révèle que :

- 17% des Roms sont discriminés dans l'accès aux services de santé
- 14% des Roms sont discriminés par le personnel des services sociaux. Cette situation est inacceptable pour nous.

Des mesures spécifiques s'imposent, telle l'augmentation de la diversité au sein du personnel des services sociaux, pour les rapprocher des minorités.

Il est essentiel de s'assurer que les mesures d'austérité budgétaire en cours ne servent pas de prétexte pour diminuer les actions de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, alors que la crise a déjà eu un impact très négatif sur la situation des minorités en Europe et que les discours intolérants sont de plus en plus présents dans le paysage politique européen.

Si l'année européenne 2010 veut contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est nécessaire que les dirigeants européens s'engagent à agir sur le lien entre discrimination et exclusion et sur l'impact du statut légal sur les situations d'exclusion. La déclaration finale de l'année 2010 devrait promouvoir l'égalité de traitement dans l'éducation, l'emploi, l'accès aux services universels et à l'assistance sociale pour tous, sans tenir compte du statut légal.

Merci pour votre attention.